



Chambre
de Métiers
et de l'Artisanat
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
HAUTE-SAVOIE

REÇU LE

- 8 AOUT 2025

Cté de Cnes Usses et Rhône

Communauté de communes Usses et Rhône
Pôle urbanisme et aménagement du territoire
David BANANT
Vice-Président délégué à l'urbanisme
35 Place de l'Eglise
74270 FRANGY

Direction : Entreprises et territoires
Affaire suivie par : Pierre Mathey – Référent urbanisme
A l'attention de : M. Le Vice-Président David Banant

Annecy, le 4 août 2025

Objet : avis sur le projet de révision allégée n°1 du PLUi du Val des Usses

Monsieur le Vice-Président,

Vous avez transmis, pour avis, votre projet de révision allégée n°1 du PLUi du Val des Usses à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Haute-Savoie et je vous en remercie.

Ce projet vise principalement à modifier le tracé des espaces paysagers structurants afin de permettre l'évolution ou la pérennisation de plusieurs exploitations agricoles.

À ce titre, il ne constitue pas une modification du règlement écrit du PLUi ni une évolution des orientations du PADD. En conséquence, l'objet du projet ne nécessite pas d'observation sur le fond de la part de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, dans la mesure où il ne modifie pas les dispositions réglementaires encadrant les activités artisanales.

Les dispositions réglementaires actuelles du PLUi du Val des Usses permettent d'ailleurs le développement d'activités artisanales complémentaires à la production agricole, telles que celles envisagées dans le projet de chèvrerie à Minzier. Elles répondent aux besoins de diversification et de valorisation des productions agricoles, tout en assurant une compatibilité avec les objectifs de préservation des paysages et de maîtrise de l'urbanisation.

N'ayant pas d'objections ni de remarques sur le fond à apporter du fait des précisions déjà apportées par le PLUi en vigueur, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Haute-Savoie émet un **avis favorable sans réserve** à votre projet de modification allégée de Plan local d'urbanisme intercommunal.

Sachez également que mes équipes et moi-même restons à votre disposition pour vous apporter l'expertise nécessaire sur le champ des Métiers et de l'Artisanat.

Je vous prie d'agrérer, Monsieur le Vice-Président, mes salutations distinguées.



Olivier TAVERNIER
Président

CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

ANNECY
28 avenue de France
BP 2015
74011 Annecy Cedex